

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2021**

Présent-e-s	M.	Nicolas FOURNIER, Président
	M.	Félicien MAZZOLA, Vice-Président
	M.	Martin BARCELLINI
	M.	Paul EUGSTER
	M.	Xavier FRANCEY
	Mme	Cornelia FROIDEVAUX
	M.	Quentin KNIGHT
	M.	Jean-Claude KORMANN
	M.	Pierre-Alain MOTTIER
	M.	Frédéric REVERCHON
	Mme	Nicole ROEHRICH
	M.	Christian RUPP
	Mme	Floriane SCHMIDT
	Mme	Isabelle STOFFEL
	Mme	Yvette TORNARE
	M.	Vincent TOURNIER
Excusé-e-s	Mme	Aline JOLIAT SAULNIER
	M.	Christian MARTI
	Mme	Julie PERADOTTO
Conseil administratif	Mme	Elisabeth ULDRY FROSSARD, Maire
	Mme	Elisabeth GABUS-THORENS, Conseillère administrative
	Mme	Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO, Conseillère administrative
Verbaliste	Mme	Janine BELAHBIB-DEGEN
Assiste	Mme	Soheila KHAGHANI, Co-Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2021
3. Communications du bureau
4. Communications des commissions
5. Communications du Conseil administratif
6. P DM 922 – Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 456'761.11 pour des amortissements complémentaires
7. M 171 – Emprunt et gestion de la dette publique
8. Questions
9. Propositions individuelles et divers
10. Naturalisation (huis clos)

Le **Président** ouvre la séance du 14 décembre 2021 et annonce 3 personnes excusées, Mmes Joliat-Saulnier et Peradotto, ainsi que M. Marti. Nous serons donc 16 ce soir.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le **Président** propose de voter l'OJ.

L'OJ est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2021

Mme von Gunten-Dal Busco, page 30, dernier §, point 2 : « ...à respecter la convention bipartite, à discuter... ». Puis **point 2** : la réponse est celle de M. Marti, **enlever le point 2**. Puis, **point 3** : **enlever « après un délai de 2 mois »**.

Avec ces modifications le procès-verbal du 9 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Communications du bureau

M. Fournier transmet les informations suivantes :

- Suppléance des c.m. : la modification du Règlement du CM sera effectuée en début d'année 2022.
- Flyer de lancement du concours d'idées : un courriel de l'administration vous sera envoyé pour vous proposer de participer à un tirage au sort d'un membre du CM pour être membre du jury du concours.

4. Communications des commissions

► Commission finances, administration et sécurité (CFAS)

M. Francey informe que la commission s'est réunie le 29 novembre pour assister à une présentation de l'administration des dernières prévisions liées aux comptes 2021, ainsi que sur les amortissements complémentaires qui seront présentés ce soir. La motion 171 Emprunt et gestion de la dette publique a également été examinée.

► Commission aménagement et mobilité (CAM)

M. Mazzola informe que la commission s'est réunie le 30 novembre pour faire un point de situation sur la zone villa et la définition des critères de dérogation à celle-ci. Cette discussion est appelée à se poursuivre. Puis, le PLQ des Cherpines a été abordé dans l'attente de sa soumission à la commission. A nouveau un point de situation et la revue des critères devant sous-tendre l'établissement de ce PLQ ont été discutés.

► Commission durabilité, énergie et environnement (CDEE)

M. Knight informe que la commission s'est réunie le 23 novembre et a auditionné l'association Noé21, puis elle a traité la motion 149 urgence climatique et gestion des déchets, mais sans les motionnaires. Celle-ci sera donc reprise en 2022.

► Commission constructions et équipements (CCE)

M. Kormann informe que la commission s'est réunie le 23 novembre pour entendre la présentation de CAD Energie 1. L'historique et les principes de fonctionnement du système

centralisé de chauffage à distance ont été expliqués. Puis, le système de téléphonie de l'école de Cressy a fait l'objet d'une nouvelle proposition de Swisscom pour laquelle un préavis informel a été donné, à savoir de faire la réfection du système de téléphonie sur base de wifi, ce qui coûtera le tiers de ce qui avait été voté. Enfin, l'avancement des travaux de la Mairie a été communiqué dont il faut retenir que les travaux de soubassement prévus seront remplacés par l'installation d'un petit local technique distant d'une trentaine de mètres du bâtiment et caché dans la pente pour y mettre les installations initialement prévues dans le sous-sol.

► **Commission de la culture et communication (CCC)**

Mme Tornare informe que la commission ne s'est pas réunie.

► **Commission sociale, sport, santé et vie associative (CSSV)**

M. Fournier informe que la commission s'est réunie le 16 novembre et a traité des subventions qui sont allouées bi annuellement aux projets suisses. Elle a aussi examiné le rapport sur la gouvernance de la petite enfance qui avait abouti à la conclusion qu'il était trop tôt pour envisager une mutualisation de la PE. Une discussion a aussi été engagée autour du cahier des charges du concours d'idées avec une concrétisation des modalités pratiques d'organisation de ce concours, ainsi qu'une discussion autour de la communication.

► **Fondation de la petite enfance (FPE)**

Mme Gabus-Thorens informe que la FPE s'est réunie le 30 novembre et a élu une nouvelle secrétaire. Un travail de simulation des prix de pension a été initié, à la suite de la demande du CA de savoir s'il était possible d'envisager une hausse de ceux-ci, et il se poursuit. Une refonte du Règlement est également en cours pour une meilleure adéquation avec les conditions sociologiques actuelles des familles.

► **Fondation du logement (FL)**

Mme von Gunten-Dal Busco informe que le Conseil s'est réuni le 16 novembre et ce jour pour examiner les dossiers courants.

► **Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV)**

Mme Gabus-Thorens informe que le FMV ne s'est pas réuni.

► **Fondation des Evaux (FE)**

Mme von Gunten-Dal Busco informe que le Bureau s'est réuni le 7 décembre pour accueillir M. Girasoli qui avait fait une présentation ici de l'accueil provisoire de l'Académie de football. Un point a été fait sur l'avancement des procédures d'autorisation de construire, de même sur différents projets en cours, dont la rénovation des ateliers d'entretien et la rénovation des parkings qui seront en travaux pour quelques mois. Un point sur le restaurant a également été fait et un nouveau concept de la Fête des Evaux a été validé, avec plusieurs petits événements en lieu et place du week-end habituel. A suivre. Enfin un préavis pour le passage de la course pédestre du tour du canton en 2022 a été rendu.

► **Groupement intercommunal de voirie (CIV)**

Mme von Gunten-Dal Busco informe que le CIV ne s'est pas réuni.

5. Communications du Conseil administratif

Communications de Mme Uldry Frossard

Mme Uldry Frossard informe

- Fermeture de la Mairie : du 24.12 au 02.01.22. Réouverture au public fixée au 3 janvier 2022.
 - Coronavirus : la commune applique les nouvelles mesures édictées par le Conseil fédéral depuis le 29 novembre, à savoir principalement le port du masque obligatoire dans tous les établissements clos et le renforcement du télétravail, afin de limiter les contacts.
 - Apéritif communal du 14 janvier : a dû être reporté à notre grand regret.
 - Rapport administratif et financier 2020 : il est parti à l'imprimerie et vous le recevrez très bientôt et il sera aussi mis en ligne sur le site internet.
 - Offre d'emploi pour un-e chef-fe de projet architecte à 80%-100% : une offre pour la gestion des bâtiments communaux est parue dans la presse. Il n'y a pas de délai de retour pour les dossiers. Quelques réponses ont été reçues et sont actuellement en cours d'examen par l'administration.
 - COPIL Cherpines du 18 novembre : suite à un travail mené par des experts visant à démontrer que l'aire dédiée aux équipements publics restait sous-dimensionnée, le COPIL a validé une 2^e réserve foncière supplémentaire d'~5'000 m2 en vue de réaliser le groupe scolaire, une crèche en site propre notamment. La commune disposera donc d'un périmètre d'environ 15'000 m2 pour ses équipements publics. Le COPIL a aussi validé une réduction de 4'000 m2 pour les activités de la vie de quartier situés en rez des immeubles, ceci afin d'éviter la construction d'une crèche en rez d'immeuble. Restent donc 10'000 m2 pour les activités communales et la vie associative. Le COPIL a accepté les autres propositions d'adaptation du PLQ, soit la possibilité de conserver et réhabiliter la maison située au bord de l'Aire pour un projet dédié à la nature et à l'environnement, ainsi qu'un autre projet pour la réalisation d'un jardin Robinson.
- Concernant la mobilité, le CA a demandé des objectifs plus ambitieux et une étude complémentaire sera réalisée en parallèle de l'enquête technique 3 afin d'examiner la possibilité de mutualiser les parkings, d'en réduire le nombre, ainsi que le trafic au cœur du quartier. Pour la densité, la discussion reste ouverte et de nouvelles propositions doivent encore être étudiées.
- COPIL GP Bernex du 26 novembre, ont été décidés les points suivants :
 - le tronçon du boulevard des Abarois, situé sur la partie non déclassée du territoire bernésien, impactera moins la zone agricole, le nombre de voies a été diminué. Le plan directeur de la ZI doit être approfondi sur les questions d'accessibilité et de phases de chantier, en perspective de la mise en service de la zone pour l'arrivée d'entreprises. L'OCBA va lancer un concours pour les espaces publics de la Goutte Saint-Mathieu et la commune de Bernex souhaite conditionner l'avancement de la procédure du PLQ Grouet à la création d'emplois dans la ZI. Le COPIL s'est entendu sur le fait de différer la livraison des logements sur Vailly, puis sur le Grouet.
 - Relocalisation des tennis de Confignon : report au mois de janvier.
 - Route de Soral : une limitation de la vitesse à 30 km/h avait été demandée pour le centre du village de Confignon et cette mesure vient d'être autorisée à Lully sur cette même route. Le Conseiller d'Etat a répondu être favorable à une réduction de la vitesse, une sécurisation du village est donc possible et un mandat pour un ingénieur en transports a été lancé pour établir un rapport démontrant la nécessité de cette mesure.
 - TPG : la ligne 2 est prolongée jusqu'à Cressy depuis Onex-marché avec une fréquence d'environ 10 minutes aux heures de pointe. Par ailleurs, elle offre également une liaison directe avec le centre-ville. Elle sera desservie par des bus dotés de la dernière génération de batterie sur les tronçons dépourvus de cathéters.
 - CRI 201 : report de la cérémonie de remise de commandement de M. Julien Simeoni prévue en décembre, à notre grand regret.
 - Office régional de protection civile : pour la 3^e fois, recours à la protection civile pour faire face à la pandémie, du 20.12.21 au 31.03.22.

Communications de Mme von Gunten-Dal Busco

Mme von Gunten-Dal Busco n'a pas de communications à transmettre.

Communications de Mme Gabus-Thorens

Mme Gabus-Thorens informe que l'arbre de Noël prévu le 21 décembre a dû être annulé, un enregistrement des chants prévus au programme sera fait, afin de mettre en valeur le travail des enfants et sera distribué. Quelques bricolages préparés par des bénévoles de Confignon et Bernex seront distribués aux enfants dans le cadre d'un événement festif par classe et offert par la commune.

Groupe bénévoles Bernex-Confignon : les bonnes volontés sont nombreuses, mais les demandes en baisse. Elle rappelle donc que les bénévoles peuvent effectuer des transports, des visites à domicile, etc... n'hésitez pas à recommander ces aides à tout bénéficiaire potentiel, le service social de la commune se chargera des relais éventuels.

Appel à projets dans le cadre du concours d'idées : le concours a été lancé et les idées pour dynamiser la commune sont attendues.

Petite enfance : la période s'avère difficile pour garantir le quota d'encadrement avec les très nombreuses absences liées aux tests et autres mises en retrait liées aux cas contacts.

Aide extraordinaire pour l'Afghanistan : le CA a décidé de verser 1 franc par habitant.

Culture : la dictée du 14 novembre a été un beau succès, ainsi que le concert de Audrey Vigoureux le 28 novembre. Le concert d'Archi Luminosi à l'Eglise est reporté à samedi 10.12.

Pour l'avenir, un spectacle Antigél est prévu pour le 30 janvier 2022 avec l'artiste Jordi Gali et les associations ont été sollicitées pour participer à ce projet. Contactez Mme Jan-Hess ou Antigél en cas d'intérêt.

Spectacle pour enfants prévu pour le 27 février : Une fusée pour pépé.

Site internet : il sera en ligne dans la semaine et elle encourage tout le monde à aller le découvrir.

6. P DM 922 – Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 456'761.11 pour des amortissements complémentaires

Mme Uldry Frossard informe qu'en raison de prévisions fiscales plus favorables de l'AFC, le CA propose de voter un crédit budgétaire supplémentaire pour des amortissements complémentaires. La Co-secrétaire générale en charge des finances a analysé avec soin les prévisions aux comptes 2021. Les économies de charges dans certaines politiques publiques compensent les dépassements dans d'autres. Les revenus s'annoncent également meilleurs que ceux portés au budget 2021, principalement en raison de remboursements d'assurances et de recettes fiscales en hausse. Le CA juge donc opportun d'amortir les investissements en cours, dont les soldes résiduels se situent en dessous de CHF 50'000.- et selon deux catégories, les investissements votés pour des montants inférieurs à CHF 50'000.- et les crédits d'investissement dont le solde actuel, après amortissements cumulés, se situent en dessous de CHF 50'000.-. Cette démarche simplifiera les démarches pour les futurs budgets, réduira les charges futures et préparera l'avenir au regard des investissements à planifier pour les Grands Projets. Afin de comptabiliser ces amortissements sur 2021, un crédit budgétaire supplémentaire doit être voté avant le 31.12.21, donc ce soir. Il s'agit donc d'une autorisation de dépense et non d'une obligation. Si les comptes 2021 devaient se révéler moins favorables, nous ne serions pas contraints de rentabiliser tous les amortissements complémentaires, mais seulement ceux nous permettant de présenter un résultat à l'équilibre. Le CA vous propose donc de voter ce soir ce crédit budgétaire supplémentaire de CHF 456'761.11 et vous en remercie par avance.

Le Président fait voter l'entrée en matière qui est acceptée à l'unanimité des partis. Puis rappelant qu'un vote sur le siège est indispensable, il propose de ne pas faire de propositions de renvoi et en conséquence ouvre le débat.

M. Eugster salue ces bonnes nouvelles et remercie le service comptabilité, car en votant ce crédit complémentaire, on allègera le budget de fonctionnement de 2022. Le PDC propose donc d'accepter.

M. Mazzola s'associe à ce qui vient d'être dit, mais se permet tout de même de rappeler que VdG avait proposé de conserver l'annuité du personnel, il y a un peu plus d'un an. Ceci pour dire qu'il faut savoir raison garder et évaluer les situations sur plusieurs années. VdG invite aussi à voter cette DM.

M. Barcellini souligne qu'un déficit est prévisible dans les prochaines années et l'approche prudente du CA est donc appréciée, car permet de donner une petite marge de manœuvre à l'administration à court terme et pour le budget de l'an prochain. Il soutient donc cette DM sans réserve.

Le Président lit le DECIDE et passe au vote sur le siège de la DM.



Législature 2020-2025

Délibération N° 922

Séance du Conseil municipal du **14 décembre 2021**

CRÉDIT BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE 2021 DE CHF 456'761.11 POUR DES AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE
à la majorité simple

Par 16 oui, 0 non et 0 abstention sur 16 CM présents

a) De procéder à des amortissements complémentaires sur les crédits relatifs à :

1. L'installation des lignes téléphoniques en technologie IP pour un montant de CHF 8'535.08, bien n° 82.
2. L'acquisition de pupitres et chaises à l'école de Confignon pour un montant de CHF 14'862.60, bien n° 69.
3. La réfection du local de gymnastique et l'isolation de l'appartement locatif de l'école de Confignon pour un montant de CHF 20'414.45, bien n° 63.
4. Des travaux d'étanchéité du mur du sous-sol de l'appartement locatif à l'école de Confignon pour un montant de CHF 24'771.98, bien n° 78.
5. La réfection de la chaussée du ch. du Creux-du-Cheval pour un montant de CHF 21'744.16, bien n° 41.
6. L'installation de containers-terriers dans le cadre de la modération de trafic zone 2 de la route de Soral pour un montant de CHF 11'834.88, bien n° 57.
7. La réfection du portail du cimetière pour CHF 22'869.79, bien n° 83.

8. L'acquisition du véhicule et mobilier de l'ancienne compagnie pompier de Confignon pour un montant de CHF 22'960, bien n° 73.
 9. Travaux urgents pour l'abri PC de l'école de Confignon pour un montant de CHF 48'063.47, bien n° 17.
 10. Le remplacement de l'ascenseur de l'école de Confignon pour un montant de CHF 45'289.95, bien n° 66.
 11. La rénovation du terrain de football de l'école de Confignon pour un montant de CHF 18'906.24, bien n° 26.
 12. L'acquisition du mobilier de l'immeuble Cressy + pour un montant de CHF 14'617.76, bien n° 26.
 13. Les six interventions artistiques sur la nouvelle ligne de tram reliant Cornavin à Bernex pour un montant de CHF 10'000, bien n° 33.
 14. La rénovation du pont des Marais pour un montant de CHF 15'148.32, bien n° 34.
 15. L'étude pour la modération de trafic dans le village pour un montant de CHF 28'321.53, bien n° 35.
 16. La réalisation de deux zones bleues-macarons au quartier de Cressy et au centre de Confignon pour un montant de CHF 49'773.92, bien n° 36.
 17. L'entretien conservatoire du chemin des Hutins pour un montant de CHF 28'263.99, bien n° 40.
 18. La création d'une cunette sur l'Axe-vert et à des aménagements de surface pour un montant de CHF 35'396.81, bien n° 59.
 19. Les collecteurs de la route de Soral pour un montant de CHF 6'068.91, bien n° 44.
 20. Les terriers de Cressy (2^e étape) pour un montant de CHF 8'917.27, bien n° 55.
- b) De comptabiliser ces amortissements complémentaires sous la rubrique 383 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».
- c) D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire total 2021 de CHF 456'761.11.
- d) De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

Le Président : Nicolas FOURNIER

Le Secrétaire : Xavier FRANCEY

La DM 922 est acceptée à l'unanimité.
--

7. M 171 – Emprunt et gestion de la dette publique

Le Président rappelle que cette motion avait été renvoyée à la CFAS, il passe donc la parole à son président.

M. Francey informe que cette motion a été traitée en commissions le 29 novembre 2021. Une présentation de l'administration a expliqué que ce qui avait été fait depuis le dépôt de la motion en janvier 2021, à savoir prise de contact avec le département des finances cantonales, la BCGE, étude des renouvellements d'emprunts en passant par la plate-forme de financement Loanbox, l'étude de plusieurs propositions de partenariats public-privés, avec aussi PLO, ou encore l'examen d'emprunts obligataires. Grâce au coût actuel des taux, le coût de la dette a chuté fortement et aujourd'hui la dette de Confignon est revenue au niveau de 2005.

Les discussions sur les futurs financements des quartiers des Cherpines sont en cours avec l'ACG, qui est consciente des problèmes de financement qui vont se poser à la commune. La motion a certainement orienté le CA pour trouver de nouvelles solutions de financement et pour continuer dans cette voie, le renvoi de la motion au CA a été appuyé par tous les commissionnaires. La

recommandation de la CFAS est de renvoyer cette motion au CA à l'unanimité. Il n'y a pas eu de rapport de minorité.

Le Président le remercie et ouvre le débat.

M. Mazzola se réjouit que cette motion déposée il y a un an ait pu développer ses effets avant d'être votée par le CM. Un élément justifiant le renvoi au CA est qu'il existe la solution Loanboox, mais qu'un des points prévoit aussi de revenir ponctuellement devant la CFAS pour discuter et présenter des possibilités d'emprunts.

M. Barcellini confirme la nécessité de gérer la dette de manière professionnelle (et il souligne le très beau travail de gestion de l'administration) et avec les mesures prises, dont Loanboox, une baisse de CHF 200'000.- des charges annuelles a pu être réalisée. Ce point positif basé sur la transparence et le dialogue, et donc la confiance, doit perdurer en revenant chaque année devant la commission, ce qu'il apprécie énormément. Il apporte donc lui et son groupe son soutien à cette motion.

Le Président propose donc de passer au vote de la motion et de son renvoi au CA.

 Commune de Confignon	Motion	M171
--	---------------	-------------

Motion présentée par Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Félicien Mazzola, Vincent Tournier

Date de dépôt : 18 janvier 2021

Date de traitement : 14 décembre 2021

Emprunt et gestion de la dette publique

Considérant

- le besoin d'emprunter tout en gérant de manière solide la dette publique de la commune, afin d'assurer la pérennité des investissements nécessaires pour Confignon ;
- la difficulté potentielle pour une commune de 5'000 habitants et 15mio de budget à être un client intéressant sur le marché global du crédit ;
- l'importance de pouvoir emprunter au meilleur taux afin de minimiser le service de la dette ;
- les taux d'intérêts très bas, voir nuls ou négatifs, existants pour certaines collectivités publiques suisses ;
- les possibilités de mutualisation de communes afin de parvenir à une masse critique suffisante ;
- les nouvelles possibilités financières qui se déploient depuis quelques années avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché du crédit, comme la plate-forme Loanbox (<https://loanboox.com/ch/fr/accueil/>) et d'autres ;
- la nécessité pour la commune d'acquérir une expertise nouvelle dans ce domaine.

Le Conseil municipal demande, à l'unanimité des 16 CM présents, que le Conseil administratif :

- prenne contact avec l'Etat de Genève et/ou la Ville de Genève afin d'envisager sous une forme ou une autre la possibilité de bénéficier de l'expertise de leur service de gestion de la dette ;

- étudie les possibilités de s'avancer sur le marché du crédit en s'associant avec d'autres communes suisses afin de souscrire des emprunts mutualisés ;
- produise à la commission des finances un comparatif des différentes offres en matière d'emprunt ;
- inclue dans celui-ci des services innovants tels que la plate-forme Loannbox ou d'autres.

Le Président : Nicolas FOURNIER

Le Secrétaire : Xavier FRANCEY

Le renvoi de la motion 171 au CA est accepté à l'unanimité.

8. Questions

M. Mazzola pose une question en relation avec l'utilisation du domaine public : qui doit bénéficier d'une autorisation formelle pour utiliser la Place du village par ex, qui doit s'acquitter d'une taxe pour cela, etc... Existe-t-il un règlement ou une marche à suivre définissant des cas de figure pour l'utilisation du domaine public communal ?

Mme Gabus-Thorens propose de répondre au prochain CM.

M. Tournier revient sur le concours devant dynamiser la vie de la commune. Il souhaite tout d'abord remercier les motionnaires pour cette idée et informe que les communiers sont prêts pour cela. Il demande donc où trouver le règlement de ce concours, annoncé par un flyer ?

Mme Gabus-Thorens répond que le flyer indique qu'il est possible de le trouver sur internet très bientôt.

M. Eugster demande quelle est l'association qui recevra le don pour l'Afghanistan ? **Mme Gabus-Thorens** répond MEDAIR.

M. Reverchon demande si les coupes récentes au bord de l'Aire de peupliers d'Italie seront compensées et si d'autres coupes de grands arbres sont prévues ? **Mme von Gunten-Dal Busco** propose de répondre à la prochaine séance.

M. Barcellini a une question de procédure : qui peut convoquer la TCR (toutes commissions réunies) si ce n'est le CM ? Et sur quelle base il est possible de convoquer hors CM ? **M. Fournier** propose d'aborder cette question au prochain Bureau du CM avec le CA.

M. Mazzola revient sur le fait qu'une grande régie romande a été « hackée » et il demande si la régie qui gère les appartements de la commune est impactée ? Puis, la régie qui gère nos locaux est-elle préparée à ce genre d'attaque ? **Mme von Gunten-Dal Busco** informe que la question a été posée ce jour lors du Conseil de la FL et la régie BDD responsable de la gestion de notre parc immobilier ne fait pas partie des régies impactées. Concernant les mesures adoptées, la question leur sera posée.

Mme von Gunten-Dal Busco souhaite répondre à une question posée par **M. Marti** lors de la dernière séance, relative à l'annexe 6 de la Convention avec l'Académie du Servette, à savoir si les travaux pouvaient commencer avant la signature de cette annexe ? La réponse est que le début des travaux n'est pas conditionné à la signature de la Convention. C'est lorsque les autorisations seront en force que les travaux pourront débiter. En théorie, les travaux pourraient débiter avant signature de la Convention.

9. Propositions individuelles et divers

Néant.

Le Président prononce alors le huis clos et prie le public de sortir de la salle.

10. Naturalisation (huis clos)

Le Président présente le dossier 2020.2237 et indique que la CSSV l'a préavisé favorablement.

Le CM préavise favorablement à l'unanimité ce dossier.

Le Président lève la séance à 21H22.



Nicolas FOURNIER

Président



Xavier FRANCEY

Secrétaire

